

Plus de 400 élus et acteurs réunis dans la baie du Mont-Saint-Michel pour débattre de l'avenir des littoraux

Les 24 et 25 septembre, l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) réunira à Avranches, dans la baie du Mont-Saint-Michel, plus de 400 élus, représentants de l'État, experts et acteurs des territoires littoraux à l'occasion de son 45e Congrès.

Placée sous le thème « France Littorale 2100 », cette édition sera consacrée aux grandes transformations des territoires littoraux et aux réponses concrètes à construire dès aujourd'hui pour préparer leur avenir. La question de l'actualisation de la loi Littoral, qui fête cette année ses 40 ans, constituera l'un des temps forts des débats.

« France Littorale 2100 » : penser dès aujourd'hui le littoral de demain

Le Congrès entend favoriser le partage des solutions déjà mises en œuvre localement et faire émerger des réponses adaptées à la diversité des façades maritimes, des îles, des Outre-mer et des grands lacs.

Pendant deux jours, élus de l'Hexagone, de Corse et des Outre-mer, représentants de l'État, experts et acteurs économiques confronteront leurs expériences et leurs propositions pour accompagner l'adaptation des territoires littoraux tout en préservant leur attractivité et leur capacité de développement

Parmi les **intervenants** figurent des élus de métropole, de Corse et des Outre-mer ainsi que des représentants du Secrétariat Général à la mer, du Conseil d'État, de la préfecture maritime, de la Direction nationale Garde-Côtes des Douanes, du Cerema, du Conservatoire du littoral, de l'Ifremer, de la SNSM, du SHOM et de nombreux acteurs économiques et institutionnels du monde maritime.

« Nos littoraux sont en première ligne face au changement climatique et à l'évolution des usages. Avec France Littorale 2100, notre ambition est de regarder loin et d'agir dès aujourd'hui, en partant des réalités vécues par les élus et en partageant les solutions qui émergent dans nos territoires. »

Jean-Charles Orsucci, président de l'ANEL et maire de Bonifacio.

40 ans de la loi Littoral : quelles évolutions pour demain ?

À l'occasion des 40 ans de la loi du 3 janvier 1986, l'ANEL a engagé depuis plusieurs mois un travail avec les élus des territoires concernés afin de dresser le bilan de quatre décennies d'application et d'identifier les évolutions aujourd'hui nécessaires. **Les conclusions et propositions de ce groupe de travail seront présentées jeudi 24 septembre, lors de la table ronde « Vers une loi des littoraux ».** Les échanges porteront notamment sur les réalités propres aux territoires insulaires et aux Outre-mer, ainsi que sur la situation particulière des grands lacs soumis à la double application des lois Littoral et Montagne.

Du changement climatique à l'IA : les élus face aux transformations du littoral

Plusieurs tables rondes et ateliers permettront d'aborder les principaux enjeux auxquels sont confrontés les territoires littoraux : **gestion intégrée des littoraux, adaptation du tourisme au changement climatique, urbanisme et loi Littoral, intelligence artificielle au service des collectivités, énergies, sports nautiques, mais aussi sécurité et partage des usages en mer et sur les plages.**

De nouveaux outils pour accompagner les élus des littoraux

De **nouveaux guides** à destination des élus, seront également présentés à l'occasion du Congrès afin d'accompagner les collectivités littorales face aux enjeux et aux usages émergents de ces espaces. L'un sera notamment consacré aux énergies littorales, un autre à la plage partagée, et un troisième aux ZMEL (Zones de Mouillage et d'Équipements Légers), offrant ainsi aux collectivités des outils concrets pour répondre à ces problématiques spécifiques.

45e Congrès de l'Association Nationale des Élus des Littoraux

« France Littorale 2100 » 24 et 25 septembre 2026 – Avranches
=> Retrouvez l'intégralité du [programme](#)

Paris, le 23 septembre 2026



Quelques chiffres clés des littoraux

20 000 km de côtes en France, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

1 Français sur 8 vit dans une commune littorale.

Près de 20 % des côtes françaises sont en recul sous l'effet de l'érosion.

30 km² de terres ont disparu en 50 ans sous l'effet du recul du trait de côte.

À propos de l'ANEL

Fondée en 1978, L'Association Nationale des Élus des Littoraux (A.N.E.L.) rassemble de très nombreuses collectivités littorales en métropole, Corse et outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux. En 2025, l'A.N.E.L. compte plus de 700 adhérents et regroupe les élus provenant de communes, intercommunalités, départements et régions maritimes de métropole, de Corse et d'Outre-mer. L'association est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les questions relatives à la mer et au littoral, notamment comme membre du C.N.M.L. et des Conseils Maritimes de Façade. Pour en savoir plus www.anel.asso.fr

CONTACTS PRESSE

HODOS

Sophie Ryan • 06 56 66 21 35 • s.ryan@hodos.paris
Romane Schertz • 07 52 06 97 55 • r.schertz@hodos.paris

ANEL (Association Nationale des Élus des Littoraux)
Secrétariat • 01 44 11 11 70 • anel-secretariat@anel.asso.fr

22, boulevard de la Tour-Maubourg 75007 PARIS
www.anel.asso.fr